



ALGERAC

الهيئة الجزائرية للاعتماد
Organisme Algérien d'Accréditation

Essais 1-2-008

Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-008 REV 01

ALGERAC reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005. Attesté que :

**Institut National de Criminalistique et de
Criminologie de la Gendarmerie Nationale
INCC-GN**

Adresse : BP 194, Bouchaoui - Alger

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2005 et les règles d'application
d'ALGERAC pour les activités d'essais suivantes :

✓ Expertises Criminalistiques.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits
dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les
exigences de l'accréditation.

Date prise d'effet : 12/04/2017

Date de fin de validité : 11/04/2021

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA